

ALVA

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 704 620 Euros
Siège social : 3 rue des Chevaliers – 44400 REZE
RCS NANTES B 441 940 905

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le treize juin à 11 heures,

Les actionnaires de la Société ALVA SAS au capital de 2 704 620 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège situé 3 rue des Chevaliers à REZE (44400) sur la convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par SARIA, Président de la Société, représentée par Monsieur Xavier DEFAYE.

Monsieur Bruno CHAPRON est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi composé, permet de constater que trois actionnaires possédant 180 308 actions sont présents. En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et DELOITTE & ASSOCIES, Commissaires aux Comptes, régulièrement convoqués, n'assistent pas à la réunion.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Copie des lettres adressées aux actionnaires,
- Feuille de présence de l'Assemblée,
- Inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que :
 - . le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
 - . le rapport de gestion
 - . le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes
 - . le rapport spécial des commissaires aux comptes
 - . Questions diverses

Le Président demande à l'Assemblée de lui donner acte du fait qu'elle a régulièrement convoqué les actionnaires et que les documents ci-dessus ainsi que le nom des actionnaires ont été mis à sa disposition dans les délais légaux prescrits par les statuts.

DS
BJ

DS
MB

L'Assemblée, à l'unanimité, reconnaît l'exactitude de cette constatation. Elle en donne acte au Président et lui accorde décharge pour tout ce qui se rapporte à la communication interne.

Le Président rappelle que l'Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Rapport sur les comptes annuels et rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2024,
- Approbation desdits comptes et des conventions,
- Quitus au Président et aux Commissaires aux Comptes,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Renouvellement d'un mandat de commissariat aux comptes
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion sur la marche de la Société pendant l'exercice 2024.

Le Président donne lecture des rapports de PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et DELOITTE & Associés, Commissaires aux Comptes, à savoir le rapport sur les comptes annuels pour l'exercice 2024 et le rapport spécial sur les conventions visées par les textes légaux en cours.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues sans débat ni observation, et personne ne demandant plus la parole, Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les textes légaux en cours, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DS
BJ

DS
MB

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 qui s'élève à une perte de – **1 123 359.63 €** de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice	- 1 123 359.63 €
- Report à nouveau	<u>2 970 805.53 €</u>
Disponibles à affecter	1 847 445.90 €
 - Report à nouveau	 <u>1 847 445.90 €</u>

Nous rappelons que la société a versé les dividendes suivants :

- en 2021	5.00 € par action au titre de l'exercice 2020
Et en plus un dividende exceptionnel de	10 € par action versé en décembre 2021.
- en 2022	1.00 € par action au titre de l'exercice 2021
- en 2023	8.00 € par action au titre de l'exercice 2022
- en 2024	0.00 € par action au titre de l'exercice 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les co-actionnaires s'interrogent sur la pertinence de garder un co-commissariat aux comptes pour la société ALVA. Une réflexion sera menée entre les actionnaires afin de ne pas contrevenir aux pactes qui les rassemblent.

L'assemblée générale constate que le mandat du Co-Commissaire aux comptes, cabinet DELOITTE&Associés, arrive à échéance au 31/12/24.

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler le mandat et les fonctions du cabinet DELOITTE&Associés à dater de ce jour.

En remplacement de la société DELOITTE&Associés, il est proposé de nommer la société EXPERTISE FINANCE CONSEIL SARL, dont le siège social est situé 3 rue Olympe de Gouges – 44200 NANTES pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2030.

Le co-commissaire aux comptes titulaire EXPERTISE FINANCE CONSEIL SARL a fait connaître par avance à la société qu'il acceptait cette nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie d'extraits ou photocopie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts ou formalités relatifs aux résolutions qui précèdent

DS
BJ

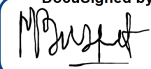
DS
MB

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et les Actionnaires.

MAINGUET
Représenté par
Marie BUSQUET

DocuSigned by:

A96DF4771EC444B...

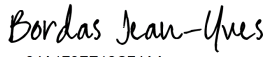
SARIA
Représentée par
Xavier DEFAYE

P/O

DocuSigned by:

34A173FE12C74AA...

SARVAL OUEST
Représentée par
Jean-Yves BORDAS

DocuSigned by:

34A173FE12C74AA...

Le Secrétaire

Bruno CHAPRON

DocuSigned by:

ABF0349AE02C424...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 3 Rue des Chevaliers 44412 REZE CEDEX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 1 9 4 0 9 0 5 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122024		N-1 31122023				
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	306 616	AG	306 616			393		
		Fonds commercial (1)	AH	2 442 992	AI	357 217	2 085 775		2 085 775		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	632 117	AO	162 431	469 685		488 675		
		Constructions	AP	7 861 339	AQ	6 790 777	1 070 561		954 079		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	42 424 061	AS	32 203 756	10 220 305		6 957 665		
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 586 543	AU	1 616 226	970 317		638 902		
		Immobilisations en cours	AV	2 313 436	AW		2 313 436		6 304 889		
		Avances et acomptes	AX		AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU	24 367	CV		24 367		24 367		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC						
		Autres titres immobilisés	BD		BE						
		Prêts	BF		BG						
		Autres immobilisations financières*	BH	195 218	BI		195 218		148 776		
	TOTAL (II)			BJ	58 786 693	BK	41 437 024	17 349 668		17 603 524	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 059 436	BM		1 059 436		836 917	
En cours de production de biens			BN		BO						
En cours de production de services			BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis			BR	4 827 218	BS	165 311	4 661 907		5 350 919		
Marchandises			BT	7 779	BU		7 779		142 792		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	292 578	BW		292 578		68 493		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 155 554	BY	15 027	8 140 526		9 044 537		
		Autres créances (3)	BZ	2 291 056	CA		2 291 056		4 085 523		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE						
		Disponibilités	CF	2 021 332	CG		2 021 332		2 259 668		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	91 150	CI		91 150		70 130		
		TOTAL (III)	CJ	18 746 106	CK	180 338	18 565 768		21 858 982		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	77 532 800	IA	41 617 363	35 915 436		39 462 506			
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR				
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALVA</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N – 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 704 620)			DA	2 704 620	2 704 620	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	270 462	270 462	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	4 228 534	4 228 534	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	2 970 805	4 935 308	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 123 359)	(1 964 502)	
	Subventions d'investissement			DJ	205 601	188 891	
	Provisions réglementées *			DK	3 118 147	2 676 050	
	TOTAL (I)			DL	12 374 811	13 039 364	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	117 000	117 000	
	Provisions pour charges			DQ	5 380 297	4 839 377	
	TOTAL (III)			DR	5 497 297	4 956 377	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	7 289 441	7 891 463	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	18 175		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 756 577	10 774 332	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 499 590	1 513 484	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	406 404	410 068	
	Autres dettes			EA	73 137	877 416	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	18 043 327	21 466 765		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	35 915 436	39 462 506		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Ecart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	12 710 032	21 466 765	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALVA										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	470 212	FB		FC	470 212		194 831		
	Production vendue biens * services *	FD	27 885 793	FE	48 692 850	FF	76 578 643		87 849 382		
		FG	782 273	FH	4 724	FI	786 997		797 125		
		Chiffres d'affaires nets *	FJ	29 138 278	FK	48 697 574	FL	77 835 853		88 841 339	
	Production stockée*					FM	(594 564)		1 351 576		
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	39 878		548 722		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	640 907		256 319		
	Autres produits (1) (11)					FQ	33		70 924		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	77 922 107		91 068 881		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 997 801		7 822 724		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	135 013		(48 420)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	35 146 102		50 927 344		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(222 518)		(178 227)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	26 950 384		25 618 400		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	516 909		521 179		
	Salaires et traitements*					FY	4 064 065		4 208 259		
	Charges sociales (10)					FZ	1 810 298		1 892 461		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations – dotations aux amortissements (14) – dotations aux provisions*					GA	2 763 542		2 278 169	
							GB			34 404	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	95 112		49 562	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	138 574		188 320		
	Autres charges (12)					GE	6 885		2 677		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	78 402 171		93 316 855		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(480 064)		(2 247 973)		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	28 755		117 656		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	28 755		117 656		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	200 073		130 765		
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	200 073		130 765		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(171 317)		(13 108)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(651 381)		(2 261 082)			

Cegid Group

COMPTES ANNUELS
SAS ALVA
EXERCICE CLOS LE
31/12/2024

2024

I. BILAN AU 31/12/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	306 616	306 616		393
Fonds commercial	2 442 993	357 217	2 085 776	2 085 776
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	632 117	162 431	469 686	488 676
Constructions	7 861 340	6 790 778	1 070 562	954 080
Installations techniques, mat. et outillage	42 424 062	32 203 756	10 220 306	6 957 665
Autres immobilisations corporelles	2 586 544	1 616 226	970 318	638 902
Immobilisations en cours	2 313 437		2 313 437	6 304 889
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	24 367		24 367	24 367
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	195 218		195 218	148 777
ACTIF IMMOBILISE	58 786 694	41 437 025	17 349 669	17 603 525
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 059 436		1 059 436	836 918
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 827 219	165 311	4 661 908	5 350 919
Marchandises	7 779		7 779	142 792
Avances, acomptes versés sur commandes	292 579		292 579	68 494
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 155 554	15 027	8 140 527	9 044 537
Autres créances	2 291 056		2 291 056	4 085 523
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités *	2 021 333		2 021 333	2 259 669
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	91 150		91 150	70 130
ACTIF CIRCULANT	18 746 106	180 338	18 565 768	21 858 982
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	77 532 800	41 617 363	35 915 437	39 462 507

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 2 704 620)	2 704 620	2 704 620
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	270 462	270 462
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	4 228 534	4 228 534
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	2 970 806	4 935 308
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 123 360	-1 964 502
Subventions d'investissement	205 601	188 892
Provisions réglementées	3 118 148	2 676 051
CAPITAUX PROPRES	12 374 812	13 039 365
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	117 000	117 000
Provisions pour charges	5 380 298	4 839 377
PROVISIONS	5 497 298	4 956 377
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 289 442	7 891 463
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 176	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 756 578	10 774 333
Dettes fiscales et sociales	1 499 590	1 513 484
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	406 404	410 069
Autres dettes	73 137	877 416
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	18 043 328	21 466 765
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	35 915 437	39 462 507

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	Exercice 2024		Total	Exercice 2023
	France	Exportation		
Ventes de marchandises	470 212		470 212	194 832
Production vendue de biens	27 885 793	48 692 850	76 578 643	87 849 383
Production vendue de services	782 273	4 724	786 998	797 126
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	29 138 279	48 697 574	77 835 853	88 841 340
Production stockée			-594 565	1 351 576
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			39 878	548 722
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			640 907	256 320
Autres produits			34	70 924
PRODUITS D'EXPLOITATION			77 922 108	91 068 882
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 997 801	7 822 725
Variation de stock (marchandises)			135 013	-48 420
Achats de matières premières et autres approvisionnements			35 146 103	50 927 344
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-222 518	-178 227
Autres achats et charges externes			26 950 384	25 618 401
Impôts, taxes et versements assimilés			516 909	521 179
Salaires et traitements			4 064 066	4 208 259
Charges sociales			1 810 299	1 892 461
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 763 543	2 278 170
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				34 404
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			95 112	49 562
Dotations aux provisions			138 575	188 320
Autres charges			6 885	2 677
CHARGES D'EXPLOITATION			78 402 172	93 316 855
RESULTAT D'EXPLOITATION			-480 064	-2 247 974
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			28 756	117 656
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			28 756	117 656
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			200 073	130 765
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			200 073	130 765
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-171 317	-13 109
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-651 381	-2 261 082
PRODUITS EXCEPTIONNELS			714 112	700 327
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				-720
Produits exceptionnels sur opérations en capital			200 514	283 623
Reprises sur provisions et transferts de charges			513 598	417 424
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 186 091	653 747
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			415	4 192
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			229 981	259 711
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			955 695	389 844
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-471 978	46 580
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				-250 000
TOTAL DES PRODUITS			78 664 976	91 886 865
TOTAL DES CHARGES			79 788 335	93 851 367
BENEFICE OU PERTE			-1 123 360	-1 964 502

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6
1.1 ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	6
1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6
1.3 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
2.1. IMMOBILISATIONS.....	9
2.2. APPRECIATION DE LA VALEUR DES FONDS DE COMMERCE.....	10
2.3. EVALUATION DES STOCKS	10
2.4. CREANCES ET DETTES.....	10
2.5. SEPARATION DE PERIODE	10
2.6. PROVISIONS REGLEMENTEES	11
2.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	13
3.1. FONDS DE COMMERCE.....	13
3.2. COUTS DE DEMANTELEMENT.....	13
3.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	14
3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16
3.5 COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	16
3.6 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	17
3.7 COMPTES DE REGULARISATION	18
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	19
4.1. CAPITAUX PROPRES	19
4.2 ETAT DES PROVISIONS.....	19
4.3 ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	22
4.4 DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	23
4.5 CHARGES A PAYER.....	24
4.6 COMPTES DE REGULARISATION.....	24
5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	25
5.1 VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	25
5.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	25
5.3 REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
5.4 RESULTAT FINANCIER	26
5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	26
5.6 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	27
6. INFORMATIONS DIVERSES	29
6.1 EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	29
6.2 IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	29
6.3 LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ..	29
6.4 ENGAGEMENTS FINANCIERS	30
6.5 ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	31
7 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT.....	31

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la société

La société ALVA est spécialisée dans le traitement des corps gras d'origine animale.

Le siège social est situé à REZE. Elle exerce son activité sur 3 sites de production distinct :

- REZE
- BEUVILLERS
- ISSE

Elle est détenue à parts égales par le Groupe SARIA et le Groupe DELAMBRE, à la suite de sa constitution en 2006 par apport des branches complètes et autonomes des activités « Collecte et fonte » exploitées par les sociétés SARIA INDUSTRIES BRETAGNE SA et MAINGUET SAS, ainsi que des activités « Raffinage et Conditionnement » exploitées par CGAO SAS.

En fonction de leur nature et des débouchés, les produits finis sont commercialisés soit en vrac, soit conditionnés. Les produits conditionnés destinés à l'alimentation humaine et dont la gamme est complétée avec des corps gras végétaux sont vendus sous le nom commercial « ALVA FOOD ».

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

- Les coûts de l'énergie ont continué à augmenter sur cet exercice (+600ke). Après l'augmentation de 106% de l'année 2022 vs 2021, ce poste continue d'impacter significativement la rentabilité de la société. Des actions de maîtrise des consommations ont été lancées pour minimiser les effets prix.
- Le volume des matières premières traitées dans les usines représente un total de 105 148 tonnes contre 99 717 T en 2023, soit une hausse de 5,4 %.
- Les prix de vente ont continué à baisser mais à un rythme plus lent que celui de l'exercice 2023. L'ajustement à la baisse des coûts d'achat de la matière première a pu être engagé ce qui a amélioré le taux de marge.
- Le chiffre d'affaires de l'exercice se ventile de la façon suivante :

en K€	2024	2023	%
-Protéines	11 863	11 398	4,08%
-Suif et saindoux	46 560	57 536	-19,08%
-Graisse de canard	9 800	9 269	5,73%
-Corps gras végétaux	8 380	9 672	-13,36%
-Autres dont prestations de services	1 233	967	27,51%
	77 836	88 842	-12,39%

Les ventes à l'exportation ont représenté un montant de 48 698 K€, soit 62.56 % du chiffre d'affaires.

1.3 Evènements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

- Les premiers mois de l'exercice 2025 permettent à ALVA de renouer avec un résultat positif.
- L'exercice 2025 se déroule conformément aux prévisions au cours du premier trimestre.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les comptes annuels sont établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06, ANC 2016-07 et ANC 2018-07 relatif aux changements de méthodes, changement d'estimations et corrections d'erreurs, et en respectant les principes et méthodes comptables généralement admis.

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable aux exercices ouverts depuis le 1er janvier 2017.

2.1. Immobilisations

2.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La réglementation sur les actifs, notamment sur la constatation et l'amortissement des immobilisations par composant, est appliquée pour les investissements industriels récents.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif, à compter de la date de mise en service. Toutefois, le complément d'amortissements résultant de l'application du mode dégressif est comptabilisé en amortissements dérogatoires.

Les principales durées retenues sont :

- Logiciels informatiques de 3 à 5 ans
- Constructions et aménagements immobiliers de 10 à 20 ans
- Matériels industriels de 5 à 10 ans
- Agencements industriels de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau de 3 à 5 ans
- Mobilier de 5 à 10 ans

2.1.2 Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Appréciation de la valeur des fonds de commerce

Dans le cadre du règlement ANC 2015-06 au 1^{er} janvier 2016, la société a procédé à une analyse des éléments composant le fonds de commerce inscrits à l'actif ; elle n'a identifié aucun élément présentant une durée d'utilisation limitée. De ce fait et conformément aux méthodes pratiquées lors des années précédentes, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin d'en déterminer leur valeur actuelle.

Si cette valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

2.3. Evaluation des stocks

La valorisation des stocks de clôture est établie sur les bases suivantes :

- Approvisionnements au prix d'achat majoré des coûts d'approche ;
- Produits finis vrac graisses et protéines et produits finis conditionnés au prix de revient.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur probable de réalisation.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à la valeur nominale. Les créances dont le recouvrement apparaît compromis sont provisionnées au prorata du risque estimé.

2.5. Séparation de période

Les produits et charges courus et non échus à la clôture de l'exercice sont provisionnés dans les comptes de dettes et créances appropriés.

2.6. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provision pour hausse des prix

Lorsque, pour un produit fini donné figurant en stock, il est constaté au cours d'une période ne pouvant excéder deux exercices successifs, une hausse des prix supérieure à 10%, l'entreprise est fondée à constituer une provision correspondant à la fraction de cette hausse supérieure à 10%.

Cette provision déductible fiscalement doit être rapportée, au plus tard, aux résultats imposables de l'exercice en cours à l'expiration de la 6^{ème} année suivant la date de sa constitution.

2.7. Provisions pour risques et charges

Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite a été évaluée conformément à la recommandation 2003-R-01 du CNC.

La provision est comptabilisée.

Les hypothèses et paramètres retenus en intégrant les dispositions de la Convention Collective des Industries Chimiques sont principalement :

- Assiette de rémunération : Salaire annuel hors primes exceptionnelles

	Exercice 2024	Exercice 2023
	Comptes sociaux	Comptes sociaux
Taux actualisation IFC	3,17%	3,80%
Taux actualisation Médailles	3,17%	3,80%
Taux de démission moyen (3 ans)		
Cadres	7,84%	7,84%
Non Cadres	4,68%	4,68%
Taux de charges sociales	43%	43%
Taux de revalorisation salaires	2,00%	2,00%

Hypothèses retenues :

Age de départ à la retraite : Cadres 65 ans ; Non cadres : 64 ans

Coûts de démantèlement et de remise en état des sites

En 2010, la société a décidé d'enregistrer parmi les actifs corporels, les coûts de démantèlement et de remises en état des sites en contrepartie d'une provision pour risques et charges inscrite au passif du bilan.

En effet, Alva qui n'est propriétaire d'aucun des terrains et bâtiments pour chacun de ses trois sites de production, est titulaire de baux commerciaux prévoyant le droit des propriétaires d'exiger, au départ du preneur et à ses frais, l'enlèvement des installations et la remise de locaux dans leur état primitif et exempts de substance dangereuse pour l'environnement.

L'évaluation des coûts inéluctables a été effectuée par l'application d'un taux de 9,66% environ sur les actifs bruts concernés, à savoir les agencements immobiliers, les installations et les matériels industriels en compte.

Les modalités d'amortissement des coûts de démantèlement inscrits à l'actif immobilisé ont été définies en fonction du niveau d'amortissement des actifs à démanteler sur la base d'une durée de vie résiduelle de 5 ans pour les trois sites industriels d'Alva.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1. Fonds de commerce

	<u>Valeur brute</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur nette</u>
Droits de collecte et clientèle	2 443	357	2 086

Le fonds de commerce correspond :

- D'une part aux droits de collecte apportés par MAINGUET lors de la constitution pour 2 291 K€.
- D'autre part au fonds de clientèle CELYS apporté au 31 mai 2008 pour 152 K€.

3.2. Coûts de démantèlement

301 - Coûts de démantèlement

En K€

	<u>Montant brut</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
Coûts démantèlement	3 811	3 811	0
Acquisitions / Dotation	596		596
Valeur total de la provision au 31/12/24	4 407	3 811	596

Les acquisitions correspondent au montant ajouté lors de la dernière mise à jour en date de 2024.

Les investissements de la période concernent essentiellement des équipements industriels dans le cadre des travaux de modernisation des outils de production. Ils se répartissent ainsi :

Invest de la période

En K€

- REZE	2 735
- LISIEUX	3 173
- ISSE	106
-SIEGE	0
	<u>6 015</u>

Les immobilisations sorties au cours de l'exercice étaient intégralement amorties.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 2 313 437 € au 31 décembre 2024 et se rapportent essentiellement à des travaux de modernisation des sites de Rezé et Lisieux.

Le montant total investi en 2024 s'élève à 2 023 083 € et les mises en services de l'exercice sont de 6 014 535 €.

3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

3.3.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 749 609				2 749 609
Total 1 Incorporelles	2 749 609	0	0	0	2 749 609
Terrains	632 117				632 117
Constructions sur sol propre	205 266				205 266
Constructions sur sol d'autrui	7 316 601		416 189	145 139	7 587 652
Constructions installations, agencements.....	68 422				68 422
Installations générales et agencements	38 122 604		5 611 751	1 310 293	42 424 062
Installations techniques, matériels et outillages	23 516				23 516
Matériel de transport	1 457 235		527 509	46 887	1 937 857
Matériel de bureau et informatique, mobilier	617 050		56 268	48 147	625 171
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	48 442 811	0	6 611 717	1 550 466	53 504 063
Immobilisations corporelles en cours (1)	6 304 889	2 023 083	-6 014 535		2 313 437
Total 3 Encours Corporelles	6 304 889	2 023 083	-6 014 535		2 313 437
Acomptes					
TOTAL	57 497 309	2 023 083	597 182	1 550 466	58 567 109

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de

cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

3.3.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles	306 223	393		306 616
Total 1	306 223	393	0	306 616
Terrains	143 441	18 990		162 431
Constructions	6 636 210	154 568	0	6 790 778
Installations générales et agencements	23 516			23 516
Installations techniques, matériels et outillages	31 164 939	2 349 110	1 310 293	32 203 756
Matériel de transport	919 778	204 750	35 007	1 089 521
Matériel de bureau informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	515 605	35 731	48 147	503 189
Total 2	39 403 489	2 763 149	1 393 447	40 773 191
TOTAL	39 709 712	2 763 542	1 393 447	41 079 807

3.3.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [4.2.3 Etat des provisions](#).

3.4 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2024	Provision	Valeur Nette au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	24 367			24 367		24 367
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	148 777	46 442		195 218		195 218
TOTAL	173 144	46 442	0	219 585	0	219 585

3.5 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2024
Matières premières	1 059 436		1 059 436
Marchandises	7 779		7 779
Produits finis	4 827 219	165 311	4 661 908
TOTAL	5 894 434	165 311	5 729 123

3.6 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	8 155 554	15 027	8 140 527	9 044 537
Autres créances	2 291 056		2 291 056	4 085 523
TOTAL	10 446 610	15 027	10 431 583	13 130 060

Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 10 732 979 € en valeur brute au 31/12/2024 et elles se décomposent comme suit :

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des dépôts de garantie inscrits en autres immobilisations financières et des clients douteux.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	195 218	0	195 218
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	195 218	0	195 218
ACTIF CIRCULANT :	10 537 761	10 523 163	14 598
Clients	8 140 956	8 140 956	
Clients douteux	14 598		14 598
Personnel et comptes rattachés	5 388	5 388	
Organismes sociaux	8 243	8 243	
Etat : impôts et taxes diverses	1 387 429	1 387 429	
Groupe et associés	504 950	504 950	
Débiteurs divers	385 047	385 047	
Charges constatées d'avance	91 150	91 150	
TOTAL	10 732 979	10 523 163	209 816
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

3.7 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 91 150 €.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1. Capitaux propres

Le capital social s'élève à 2 704 620 € et est composé de 180 308 actions au nominal de 15 €. Une réserve spéciale a été constituée lors des opérations d'apports à hauteur de 4 228 534 €.

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de -1 964 502 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce déficit a été imputé sur le report à nouveau :

- le report à nouveau s'élève alors à 2 970 805 €.

Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont reprises au compte de résultat au prorata des dotations aux amortissements pratiqués sur les biens qu'elles financent, soit 36.6 K€ au titre de l'exercice (*Cpte 777000*).

4.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

4.2.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour litige prud'homal	117 000			117 000
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	117 000	0	0	117 000

4.2.2 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour pensions et obligations similaires	948 336	61 656	133 604	876 388
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens	79 858	76 919	60 205	96 572
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 811 183	596 155		4 407 338
TOTAL	4 839 377	734 730	193 809	5 380 298

4.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions sur immos incorporelles	357 217			357 217
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	357 217	0	0	357 217

4.2.4 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Amortissements dérogatoires	2 676 051	955 695	513 598	3 118 148
TOTAL	2 676 051	955 695	513 598	3 118 148

4.2.5 Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Matières premières				
Produits finis	70 864	94 447		165 311
Marchandises				
TOTAL	70 864	94 447	0	165 311

4.2.6 Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Poste : Clients douteux	15 797	665	1 434	15 027
Poste : Autres créances				
TOTAL	665	665	1 434	15 027

4.3 Etats des échéances des dettes

DETTE	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	1 635 549	241 349	1 321 258	72 942
à plus d'1 an à l'origine	5 653 893	1 732 974	3 920 919	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 756 578	8 756 578		
Personnel et comptes rattachés	562 214	562 214		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	847 339	847 339		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	38 561	38 561		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	51 476	51 476		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	406 404	406 404		
Groupe et associés				
Autres dettes	73 137	73 137		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	18 025 151	12 710 032	5 242 177	72 942
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 405 686			

Organisme Bancaire	Mise en Place	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	TOTAL
2025					
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE (BPGO)	10/04/2015	0,00	0,00	0,00	0,00
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE (BPGO)	29/01/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE (BPGO)	08/11/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE (BPGO)	24/03/2020	28 198,86	0,00	0,00	28 198,86
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE (BPGO)	25/07/2022	283 479,27	1 046 347,59	0,00	1 329 826,86
CIC OUEST (CIO)	28/02/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
CIC OUEST (CIO)	05/03/2020	16 933,84	0,00	0,00	16 933,84
CIC OUEST (CIO) 1000 KE	20/01/2023	251 431,00	276 382,89	0,00	527 813,89
CIC OUEST (CIO) 500 KE	05/08/2023	97 625,59	270 371,82	0,00	367 997,41
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL	15/07/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL	05/07/2021	404 744,23	203 574,75	0,00	608 318,98
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL	20/06/2022	354 062,43	1 265 818,17	0,00	1 619 880,60
BANQUE EUROPEENNE DU CREDIT MUTUEL	28/02/2024	235 211,84	1 321 258,29	72 941,86	1 629 411,99
SOCIETE GENERALE (SG) 1500 KE	23/09/2023	291 595,36	858 424,08	0,00	1 150 019,44
Total souscrit		1 963 282,42	5 242 177,59	72 941,86	7 278 401,87
		235 211,84			

Les intérêts courus s'élèvent à 11 040 €.

4.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au	Au
	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	8 756 578	10 774 333
Valeurs nettes comptables	8 478 999	10 774 333

4.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Charges à payer	Montant
Interets courus emp ets credit	11 040
Provision conges payes	342 263
Provision Compte Epargne Temps	61 475
Provision prime precarite CDD	925
Personnel - Autres dettes	115 356
Provision prime de vacances	9
Provision heures supplementair	34 324
Prov charges s/conges payes	178 285
Prov charges s/Compte Epargne	33 616
Prov charges s/prime precarite	513
Autres charges a payer	22 020
Prov charges s/prime vacances	1 961
Taxe effort de construction	17 543
Contribution Sociale de Soli	94 057
Prov Formation Professionnalis	(280)
Prov charges s/heures supleme	18 847
Etat - Charges a payer	12 973
CVAE	4 873
Taxe anti-pollution	16 700
Frs fa a recevoir france tiers	3 161 720
Frs fa a recevoir cee tiers	1 031
Frs fa a recevoir achats franc	510 978
Frs fa a recevoir collecte	8 072

4.6 Comptes de régularisation

4.6.1 Produits constatés d'avance

Néant

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 en K€ se ventile de la façon suivante :

	2024			2023			Evol 2024/2023		
	France	Export	Total	France	Export	Total	France	Export	Total
Graisses	24 728	39 988	64 715	29 237	47 215	76 452	-4 510	-7 227	-11 736
Protéines	3 183	8 680	11 863	4 124	7 274	11 398	-941	1 407	466
Prestations	693		693	649		649	45	0	45
Matières crues	470		470	195		195	275	0	275
Divers	94		94	148		148	-55	0	-55
Total	29 168	48 668	77 836	34 353	54 488	88 841	-5 185	-5 820	-11 006

5.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Production stockée	-594 565	1 351 576
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	39 878	548 722
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	640 941	327 244
TOTAL	86 254	2 227 542

5.3 Rémunération des Commissaires aux comptes

- Le montant des honoraires de commissaires aux comptes inscrits en charges s'élève à 61 K€, répartis équitablement entre les 2 co-commissaires aux comptes.

5.3.1 Rémunération membres des organes de Direction

La société ne rémunère pas les membres des organes de Direction et d'Administration.

5.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -171 317 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	28 756	117 656
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	28 756	117 656
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de		
CHARGES FINANCIERES	200 073	130 765
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	200 073	130 765
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-171 317	-13 109

5.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -471 978 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	714 112	700 327
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-720
Produits exceptionnels sur opérations en capital	200 514	283 623
Reprises sur provisions et transferts de charges	513 598	417 424
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 186 091	653 747
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	415	4 192
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	229 981	259 711

Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	955 695	389 844
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-471 978	46 580

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	1 549 439	155 993	163 904	7 911
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
TOTAL	1 549 439	155 993	163 904	7 911

5.6 Impôt sur les bénéfices

5.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	-1 123 360	-112 226	- 1 235 586				-1 123 360

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

5.6.2 Fiscalité différée

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Il est à noter que le taux futur d'IS sera de 25 %.

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	2 676 051	442 097	3 118 148
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	948 336	-71 948	876 388
Participation			
Contribution sociale de solidarité	97 344	-2 613	94 731
Suramortissement	92 781	-65 806	26 975
Droit au bail réintégré	200 000		200 000
Subventions équipements	188 891	16 710	205 601
Provision dépréciation des créances Clients			
Autres provisions pour risques			
TOTAL	4 203 403	318 440	4 521 843

ALVA

Société par actions simplifiée

3 rue des Chevaliers
44400 REZE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Membre de la CRCC de Versailles

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

ALVA

Société par actions simplifiée

3 rue des Chevaliers
44400 REZE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société ALVA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALVA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société enregistre des coûts de démantèlement et de remise en état des sites en contrepartie d'une provision pour risques et charges, tel qu'il est indiqué dans le paragraphe « Coûts de démantèlement et de remise en état des sites » de la note 2.7 « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à (i) examiner le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, (ii) apprécier les données et les hypothèses définies par la direction sur lesquelles se fonde l'estimation de cette provision et (iii) examiner les informations fournies dans l'annexe des comptes annuels en nous assurant de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Saint-Herblain, le 17 juin 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

 Philippe Delalande

Philippe DELALANDE



Jérôme QUERO